

## C'EST LA MI-TEMPS

Ayant participé à l'ensemble des réunions du débat public relatif à l'implantation du terminal méthanier du Verdon, je souhaite livrer à l'ensemble des personnes qui s'y intéresse quelques réflexions sur son état d'avancement à mi-parcours.

### RAPPELS REGLEMENTAIRES

Je voudrais préalablement rappeler à l'ensemble des participants les termes du décret 96-388 du 10 mai 1996, relatif à la mise en œuvre du débat qui prévoit, je cite :

- **Article 1<sup>er</sup>** « .....Il concerne les opérations présentant un fort enjeu socio-économique ou ayant un impact significatif sur l'environnement, afin de permettre un débat public, **avant** la mention au *Journal officiel*, ou la publication régulière de la décision fixant les principales caractéristiques du projet et, en tout état de cause, avant l'arrêté prescrivant l'enquête publique... » ;
- **Article 6** « le débat public est mené sur la base d'un dossier fourni par le maître d'ouvrage, comportant notamment **une description générale des objectifs et des principales caractéristiques du projet**, l'appréciation des enjeux économiques et sociaux, l'identification des principaux impacts sur l'environnement et l'estimation du coût économique et social du projet. Le débat public, ne débute, sur décision du président de la commission nationale, qu'à compter de la production d'un dossier complet. »

### CONTEXTE

Il me semble que depuis le début, le positionnement des opposants, est complètement hors sujet. Les termes surlignées des extraits du décret précité montrant bien que les reproches de « coquille vide » faits à ce dossier sont complètement inappropriés et que **le niveau d'exigence au stade du débat public est largement respecté**, au regard des règles qui lui sont applicables.

Il me semble également que leur stratégie qui consiste à refuser systématiquement tout débat, à remettre perpétuellement en cause les éléments produits qu'ils viennent du Maître d'Ouvrage, d'instances administratives ou de l'Etat, nuit gravement à l'éclairage constructif qui pourrait être apporté à ce dossier (la réunion du 09/10/2007 a fait exception en la matière). L'objectif est simple, ils n'en veulent pas et il ne faut surtout pas débattre, car dès que l'on rentre un peu dans les éléments factuels et précis, leur cuirasse se lézarde assez vite.

Je souhaiterais également ramener l'ensemble des éléments qui constituent ce débat à la réalité des choses :

1. Au regard des précisions apportées par le Maître d'Ouvrage, les premiers éléments d'impacts sur le milieu restent très localisés et quasi insignifiants. Ces éléments seront par ailleurs infirmés ou confirmés par les instances d'instruction (DRIRE, DIREN...), si le Maître d'Ouvrage souhaite poursuivre. Je ne m'appesantirais pas plus sur ce sujet, n'étant pas compétent en la matière et il me semble que bon nombre de personnes pourrait en faire autant, alors que l'on croise fréquemment des individus qui savent tout sur tout et qui n'hésitent pas à enchaîner les énormités ;
2. L'intérêt écologique et touristique de la pointe du Médoc est certes remarquable mais réservé à quelques initiés pour la partie environnementale (c'est le béotien qui circule régulièrement dans le médoc qui s'exprime) et en cours de développement (surtout sur la côte atlantique) pour la partie touristique, mais de grâce, ce n'est pas non plus la 9<sup>ème</sup> merveille du monde comme on aurait tendance à l'entendre dans la bouche de certains et un projet industriel, sur une zone industrialo-portuaire, ne remet pas grand chose en cause dans ce domaine.
3. Le volume et la taille du projet, s'il ne faut surtout pas la minimiser, il ne faut pas non plus la diaboliser (comme cela a été fait trop souvent). Il reste un projet modeste au regard de ce qui existe ailleurs et de ce qui a déjà existé au Verdon. Projet modeste qu'il faudra néanmoins traiter avec toute la rigueur voulue, si le Maître d'Ouvrage poursuit.

Dans ce contexte, les menaces de déménagement d'entreprises existantes, d'exode massif, ne sont que manipulations.

4. Je ne parlerais pas du catastrophisme de la rive droite, peu concernée par les difficultés d'emploi et de maintien au pays des jeunes de la rive gauche, dont tout l'équilibre touristique et immobilier reposerait sur la présence ou non de 2 cuves (peut être 3) dont personne ne fera plus cas 3 mois après leur construction. Il faut quand même noter que personne, pour en avoir discuté avec des gens du crû, ne s'était rendu compte qu'il n'y avait plus que 2 portiques (dont la hauteur culmine à 92 m), le 3<sup>ème</sup> ayant été démantelé. Enfin, si la stabilité de cette région repose sur des facteurs aussi fins, je serai passablement inquiet pour l'avenir (que le projet se fasse ou non).

## **INDIGNATION**

Oui j'ai été choqué par certaines déclarations d'élus qui n'hésitent pas à prôner la délocalisation vers d'autres pays au détriment du développement dont pourrait profiter les populations locales (certes l'Estuaire est bien large pour ce préoccuper des gens d'en face...) et qui vont à l'encontre des déclarations du Président de la République en matière d'emploi.

Ces mêmes élus qui proposent la sanctuarisation de l'estuaire, en se gardant bien de préciser l'impact que cela pourrait avoir, certes sur le secteur industriel, mais aussi sur toutes les activités traditionnelles (pêche aquaculture etc...-à méditer)

J'étais présent à la réunion qui s'est déroulée le 8 octobre 2007 à ROYAN après avoir été annulée pour cause de salle trop petite (fournie par la mairie...).

Je ne peux pas faire autrement que d'afficher mon dégoût et mon indignation devant le comportement de l'assistance ce soir là, qui avait des relents de xénophobie dignes des plus belles heures d'un passé oublié (je vous passerais les « rentrez chez vous... », la Marseillaise, et les remarques entendues à la cantonade du style « celui-là il ne faut pas qu'il sorte.... » etc...).

Que dire des interventions des élus locaux et nationaux, haranguant les foules à l'aide de tirades populistes du style « Messieurs venez-~~ez~~ comme touristes, mais je vous en supplie, rentrez chez vous (ton pathétique)... » ou « nous n'avons rien contre les Flamands, mais quand ils sont rose »... qui ont provoqué chez moi un réel sentiment de honte, à l'heure de la construction européenne. La campagne électorale à venir n'autorise pas toutes les outrances.

## **CONCLUSION**

Je souhaitais livrer, pêle-mêle mon ressenti à mi-débat en souhaitant ardemment que l'autre moitié de ce débat soit plus constructive, mais là je ne me fais aucune illusion. Je souhaite à la CPDP bien du courage pour la deuxième mi-temps